

Démarche de
redynamisation et
mise en valeur de la
centralité vizilloise

Bilan de concertation

Groupement de commande :
Grenoble Alpes Métropole
Ville de Vizille

Décembre 2025

Crédits photos et illustrations :
WZA / Atelier Iris Chervet / Grenoble Alpes Métropole / Ville de Vizille / Alice Raconte

A noter

Dans la rédaction de ce bilan, à travers les termes “Vizillois” ou encore “participants” il faut entendre l’ensemble des personnes qui se sont exprimées sans distinction de genre.

SOMMAIRE

p...4 **Propos introductif**

p...5 **Partie 1 : Les modalités de communication et de participation**

p...6 Les modalités de communication

p...8 Les modalités de participation

p...11 **Partie 2 : Les temps de rencontres et les sujets versés à la concertation**

p...12 Lors de sessions triporteur

p...14 Lors de l'atelier 1

p...15 Lors de l'atelier 2

p...16 Lors du Forum

p...18 **Partie 3 : Analyse des contributions**

p...19 Le secteur de la place du Château et ses abords

p...23 Le secteur des Tissages

p...26 Le secteur du centre ancien

p...29 Le sujet transversal des mobilités

p...35 **Remerciements**



PROPOS INTRODUCTIF

Forte de son riche patrimoine historique, porte d'entrée vers l'Oisans, Vizille occupe une place particulière au sein de la métropole grenobloise. C'est pourquoi Grenoble Alpes Métropole, la Ville de Vizille et leurs partenaires s'engagent dans une démarche de territoire appelée « centralité vizilloise » afin de renforcer son attractivité et son rayonnement à l'échelle du grand territoire.

Cette démarche s'articule autour de plusieurs secteurs stratégiques : les abords du château, le secteur des Tissages, le centre ancien, ainsi que la thématique des mobilités. Les objectifs sont les suivants :

- Redynamiser le centre-ville
- Aménager des espaces publics plus agréables
- Créer une ville plus attractive et améliorer le cadre de vie
- Mettre en valeur le patrimoine
- Soutenir et développer les commerces
- Réhabiliter les logements du centre ancien
- Accompagner les mobilités, notamment le développement des mobilités douces (aménagements cyclables, piétonnisation de la rue Général de Gaulle etc.)

Dans cette dynamique, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Vizille ont souhaité associer les Vizillois et les usagers à la réflexion afin de comprendre au mieux les usages actuels, les besoins et les attentes, tout en favorisant une réflexion collective grâce aux nombreux formats de concertation proposés.

La démarche de concertation a permis au public d'apporter ses contributions dans des formats variés et multiples. Elle se voulait ouverte et accessible au plus grand nombre, via des outils numériques, ateliers de concertation en salle, interventions à la rencontre des habitants et usagers dans l'espace public, forums en extérieur, dans des formats libres et ouverts pour que chacun contribue avec le temps qu'il souhaite, sur les sujets qui l'intéresse.

Cette concertation était menée conjointement avec celle menée sur le secteur des Tanneries, dont le bilan est à retrouver ici : <https://www.ville-vizille.fr/actualite/21569/12875-secteur-des-tanneries-donnez-votre-avis.htm>)

La Ville de Vizille et Grenoble Alpes Métropole étaient accompagnées par deux groupements d'entreprises distincts :

- L'Atelier Iris Chervet : paysage, urbanisme et architecture.
- L'agence WZA : concertation et mise en dialogue.

Ces acteurs ont conduit un travail constant et resserré de partage des résultats de la concertation, de définition des sujets et outils versés au dialogue, dans une logique itérative, pour que les contributions puissent concrètement, lorsque cela était possible, éclairer et alimenter la réflexion.

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des citoyens, habitants et usagers, structures et associations du territoire qui se sont inscrits dans la démarche et ont contribués à enrichir la réflexion.



Les secteurs concernés par la démarche

1 PARTIE

LES MODALITÉS DE
COMMUNICATION ET
DE PARTICIPATION



LES MODALITÉS DE COMMUNICATION

Un ensemble de médias et supports a été mobilisé par la Maitrise d'Ouvrage pour communiquer et faire connaître la démarche, pour informer les publics sur les moyens mis à leur disposition pour participer à la concertation. Ces moyens sont détaillés ci-après.

COMMUNICATION PAR VOIE DE PRESSE

Plusieurs articles du Dauphiné ont rappelé les modalités et les dates des temps de concertation. D'autres sont venus rendre compte de ces ateliers, à leurs issus.

Vizille

Les habitants réfléchissent pour "réveiller" Vizille, la belle endormie

Dans le cadre de la redynamisation de la centralité vizilloise, des ateliers de discussion étaient ouverts ce jeudi, salle du conseil municipal.

À près d'un forum ouvert sur la place du Château, une balade urbaine à travers la commune et un atelier de concertation à la mairie, au cours du dernier trimestre 2024, un état des lieux avait été dressé en identifiant les points forts et les axes d'amélioration.

• Moulin du Pétillon, parcours des Tissages, bar de la Paix

Ce jeudi alors que la Métropole et les élus entament une phase de définition des orientations d'aménagements, une soixantaine d'habitants se sont succédé au fil de la soirée, pour donner leur avis lors de discussions animées par une dizaine d'intervenants mandatés par la Métropole : urbanistes, architectes, paysagistes... Le tout avec deux objectifs en tête : que les Vizillois se sentent bien dans leur ville et que



Des discussions et des avis ont été donnés autour de quatre tables, pour quatre secteurs pré définis. Photo Le DL/C.P.

pement des commerces de la rue général-de-Gaulle. Mais l'appel à projet lancé par la Métropole est revenu infructueux.

Enfin, une grande question centrale est revenue : « Quels aménagements pour la place du Château et ses abords ? », un élément très important de la ville, pour accueillir au mieux les habitants et les touristes.

En fin de soirée, deux élus sont venus discuter de tout cela avec les Vizillois encore présents.

• Un vélo triporteur pour connaître les Vizillois

Autour de quatre secteurs pré définis (Tannerie, Tissages, place du Château et contre ancien), chacun a pu donner son avis. Les uns réfléchissant à « que faire du moulin du Pétillon, qui tombe en ruines, mais dont l'intérêt patrimonial et donc touristique est important ? », d'autres se concentrant sur le devenir du bâtiment des Tanneries, dont une concertation spécifique menée par la municipalité est en

• C.P.

Article du Dauphiné Libéré

Vizille

Redynamisation vizilloise : la réflexion se poursuit

Le projet de redynamisation vizilloise (centralité vizilloise) encadrée par la Ville et Grenoble Alpes Métropole pour « redonner une capacité de rayonnement » à Vizille, se poursuit.

Des ateliers de concertation étaient de nouveau ouverts ce mardi, salle du conseil municipal. Après un forum sur la place du Château, une balade urbaine à travers la commune et un précédent atelier de concertation à la mairie, la phase de définition des orientations d'aménagements s'est donc poursuivie avec les habitants et les intervenants mandatés par la Métropole.

Au tour de quatre tables représentants quatre secteurs pré définis (Tannerie, Tissages, place du Château et centre ancien), chacun a pu donner son avis, apporter des idées et finalement « exprimer librement autour des orientations d'aménagement à l'étude ».



Lors des ateliers de concertation, chacun peut échanger et donner son avis. Photo Le DL/Christelle Perret

• Un gros projet qui avance petit à petit

Comme il a été souligné, redynamiser la ville est « un gros projet qui avance petit à petit ». Ainsi les habitants présents ce mardi – qui, pour certains, ont participé à tout ce qui a été proposé dans le cadre de la redynamisation – commencent à réfléchir à une vision plus globale de la ville : commerces, habitat, circulation, parking... Ils estiment

cependant qu'il y a « beaucoup de choses à faire », et qu'il est donc « difficile de trouver une chronologie qui serait efficace et visible immédiatement par tous ».

À la suite de cette 3^e phase – à retrouver sur le site « metropoleparticipative.fr » rubrique « Espace participatif » – une synthèse de la concertation et la validation d'un plan guide seront présentées entre septembre et octobre 2025.

Article du Dauphiné Libéré

COMMUNICATION PAR VOIE POSTALE

Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune préalablement aux grands temps de concertation (automne 2024, mars 2025, mai 2025 et juin 2025).



COMMUNICATION PAR VOIE NUMÉRIQUE

Des pages dédiées permettant de s'informer sur la démarche et les modalités de la concertation ont été créées :

- Sur le site www.ville-vizille.fr elle est restée en ligne du 29 janvier 2025 jusqu'au 12 juin 2025.
- Sur le site <https://metropoleparticipative.fr> : mis en ligne le 6 novembre 2024, elle est toujours accessible.
- Les pages facebook de la ville de Vizille et de la Métropole ont été des leviers d'information.



Présentation du projet

Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Vizille lancent un ambitieux projet pour revitaliser Vizille et redéfinir son potentiel. Cette transformation vous offre l'opportunité de faire vos contributions, vos suggestions, vos idées, votre avis ou vos commentaires.

Une dynamique déjà lancée

Nous avons déjà commencé à poser les fondations de ce changement. La stratégie de revitalisation des commerces, l'opération Progrès et Accès, l'aménagement de la place du Château, la mise en place de nouvelles modalités avec le cinéma de la ville sont en train de se mettre en place le long de la Romanche. Le programme de la Rue Général de Gaulle, tout en haut d'Estreux, qui a pour objectif de renouveler le quartier de la gare et de la place du Château.

Pour en savoir plus sur ce que nous avons déjà engagé dans cette concertation citoyenne,

Site internet de la Métropole participative et publication Facebook de la Ville de Vizille

COMMUNICATION PAR BULLETIN MUNICIPAL VIVRE À VIZILLE

En novembre 2024, un article présent dans le journal « Vivre à Vizille » annonçait trois temps de rencontres en 2024. Par la suite, plusieurs articles rappelant les modalités de la concertation et annonçant les ateliers ont été publiés dans le journal communal « Vivre à Vizille » : en janvier, février, mars et juin 2025. Un article publié dans le journal communal « Vivre à Vizille » du mois de juillet 2025 présentait les orientations qui ont émergées dans le cadre de cette démarche de concertation. Des articles étaient également présents dans la plaquette d'information portant sur la revitalisation de la centralité vizilloise (publication de décembre 2024 et de juin 2025).

Participez à la redynamisation de votre ville !

Quelle ville pour demain ?

Vizille a engagé sa transformation et réinvente son centre-ville. Plusieurs secteurs ont été identifiés et font l'objet d'études conduites par Grenoble-Alpes Métropole et la Ville : les tanneries, les Tissages, les abords du Château et le centre-ancien. Pas de préfiguration d'avvenir possible sans associer les premiers concernés, à savoir les Vizillois eux-mêmes !

Trois rencontres avec les habitants ont ainsi déjà permis à l'automne dernier de présenter les spécificités des secteurs, leurs atouts, leurs contraintes et leurs enjeux. Après le forum de lancement en novembre sur la place du Château, les habitants ont participé à une balade urbaine, entre canaux, espaces verts et bâtiments, pour découvrir ou redécouvrir le territoire. Un atelier de concertation avait conclu cette première phase en décembre.

Ces rendez-vous ont permis de dresser un état des lieux. Le recueil des avis, des perceptions et des idées s'est poursuivi en janvier avec des équipes qui sont allées à la rencontre des Vizillois dans les rues de la commune.

Ateliers de concertation

Jeudi 20 mars et mardi 6 mai de 18h30 à 20h30 - Salle du conseil de la mairie

Plus d'infos : metropoleparticipative.fr

Journal avril 2025

Ma ville en images

Article paru dans le bulletin municipal Vivre à Vizille en mars 2025

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Un ensemble de moyens, dans des formes et des formats multiples, ont été mis à disposition du public pour lui permettre de contribuer à la démarche de concertation.

COURRIERS OU MAIL ADRESSÉS À MME LE MAIRE

Il était possible de s'exprimer sur la démarche en écrivant à Mme. le Maire, soit par courrier, soit par mail. Aucun courrier n'a été transmis.

CORRESPONDANCE NUMÉRIQUE

Il était possible de faire part de ses contributions en ligne ou par mail :

- Du mois de janvier au 12 juin 2025 à l'adresse concertation@ville-vizille.fr
- Du 6 novembre 2024 au 12 juin 2025 à l'adresse participation@grenoblealpesmetropole.fr ou sur le site <https://metropoleparticipative.fr/>.

Au total, 3 contributions et avis ont été déposés par ces médias

SIX SESSIONS AVEC VÉLO TRIPORTEUR DANS L'ESPACE PUBLIC ET DANS DEUX STRUCTURES PRÉSENTES A VIZILLE

Six sessions de concertation de deux heures ont été réalisées autour d'un vélo triporteur : quatre dans l'espace public, une au sein du lycée Porte de l'Oisans, une au sein du Service Local de Solidarité du Département de l'Isère. Ce dispositif de médiation visible permettait d'aller directement au contact du public.

- Mercredi 8 janvier 2025 de 13h à 15h sur la Place du Château et rue de la République : environ 30 personnes rencontrées.
- Lundi 13 janvier 2025 de 13h à 15h à proximité du parking de la République : environ 30 personnes rencontrées.
- Lundi 17 mars 2025 de 11h à 13h dans la cour du lycée des Portes de l'Oisans : environ 80 lycéens rencontrés.
- Mardi 1 avril 2025 de 9h30 à 11h30, au sein du Service Local de Solidarité du Département de l'Isère : 8 personnes rencontrées.
- Lundi 16 juin de 16h30 à 18h30 à proximité du parking de la République : environ 35 personnes rencontrées.
- Mercredi 18 juin de 14h à 16h sur la place du Château : environ 40 personnes rencontrées.



Session triporteur sur la place du château

UNE BALADE URBAINE

- Samedi 23 novembre 2024 de 10h à 12h : une quinzaine de participants étaient présents.

La balade urbaine avait pour objectif d'arpenter les différents secteurs de la commune concernés par la démarche avec les participants afin de discuter collectivement et de manière concrète de leurs constats et de leurs attentes.



Balade urbaine

TROIS ATELIERS DE CONCERTATION

Trois ateliers de concertation ont été animés en mairie de Vizille :

- Lundi 2 décembre 2024 de 18h à 20h : une trentaine de participants étaient présents.
- Jeudi 20 mars 2025 de 18h à 20h : environ 60 participants étaient présents.
- Mardi 6 mai 2025 de 18h30 à 20h30 : environ 50 participants étaient présents.

Les ateliers ont permis de présenter aux habitants les perspectives d'aménagement du site et de recueillir leurs remarques, contributions, et propositions. Au total, environ 110 personnes se sont mobilisées.



Atelier de concertation

DEUX FORUM DE CONCERTATION

Deux forums de concertation ont été conduits sur la place du Château.

- Mercredi 13 novembre 2024, de 16h à 20h : environ 80 participants étaient présents.
- Mercredi 11 juin 2025 de 16h à 20h : environ 80 participants étaient présents.

Ils ont permis de présenter aux habitants les résultats des précédentes phases de concertation et les orientations d'aménagement privilégiées.



Le forum du 11 juin 2025

LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La démarche, conçue en deux grandes phases, s'articule autour de temps de rencontre - expressions régulières dans des formats variés et temps d'échanges au sein de l'équipe projet (Grenoble Alpes Métropole, l'Atelier Iris Chervet et WZA) pour considérer avec attention les apports de la concertation.

Au total, entre **350 et 380** personnes ont participé à la concertation.

PHASE DIAGNOSTIC

*Analyser les pratiques et les usages en cours ou attendus
Identifier les enjeux portés par les habitants*

Septembre
2024

Janvier
2025



PHASE GRANDES ORIENTATIONS

*Mettre en dialogue les premières orientations portées par la Maîtrise d'Ouvrage
Echanger autour de pistes d'action pour les secteurs de la démarche*

Février
2025

Décembre
2025



2

PARTIE

LES TEMPS DE RENCONTRE
ET LES SUJETS VERSÉS
À LA CONCERTATION



SESSIONS TRIPORTEURS : DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DES PARTICIPANTS

LE CADRE DES SESSIONS

Trois sessions triporteur avant l'atelier du 20 mars

- Mercredi 8 janvier 2025 de 13h à 15h / Place du Château et rue de la République / Environ 30 personnes rencontrées
- Lundi 13 janvier 2025 de 13h à 15h / Proximité du parking de la République / Environ 30 personnes rencontrées
- Lundi 17 mars 2025 de 11h à 13h / Cour du lycée des Portes de l'Oisans / Environ 80 lycéens rencontrés

Une session triporteur avant l'atelier du 6 mai

- Mardi 1 avril 2025 de 9h30 à 11h30 / Service Local de Solidarité du Département de l'Isère / 8 personnes rencontrées.

Deux sessions triporteur avant le forum du 11 juin

- Lundi 16 juin de 16h30 à 18h30 / Proximité du parking de la République / Environ 35 personnes rencontrées
- Mercredi 18 juin de 14h à 16h / place du Château / environ 40 personnes rencontrées

LES SUJETS VERSÉS À LA CONCERTATION ET LES OUTILS MOBILISÉS

KAKEMONO PRÉSENTANT LES OBJECTIFS, INVARIANTS ET GRANDES INTENTIONS, UNE PHOTO AÉRIENNE GRAND FORMAT

Il s'agissait de permettre à des personnes ne connaissant pas ou très peu la démarche de s'informer et s'exprimer dessus, dans une logique d'aller-vers autour d'un vélo triporteur. Il s'agissait de leur proposer un temps d'échange pour qu'ils puissent prendre connaissance et réagir autour des objectifs, invariants et grandes orientations, de les inviter aussi aux temps de rencontre à venir. Pour ce faire, le kakémono dédié à ces sujets a été installé à proximité immédiate du vélo triporteur. Une photo aérienne grand format était disposée sur le triporteur pour aider le public à se repérer. Pour la rencontre avec les lycéens, c'est une bâche très grand format qui a été étendue au sol, comme aide au repérage, également pour susciter leur curiosité. Les contributions ont été captées de prises de notes par l'équipe d'animation, complétées de post-it apposés sur la bâche pour les lycéens.

Les thématiques présentées sur les kakémonos étaient les suivantes :

- La démarche de redynamisation de la centralité vizilloise
- Une place vivante et réaménagée : pourquoi réaménager les abords du château ?
- Une nouvelle entrée de ville : pourquoi réaménager les Tissages ?
- Redynamisation du centre-ville : pourquoi redynamiser le centre ancien ?
- Développer les mobilités douces à Vizille : une démarche pour une ville plus durable et agréable.

LES TROIS PREMIERS TEMPS DE RENCONTRE

- Le forum du 13 novembre 2024, de 16h à 20h
- La balade urbaine du 23 novembre 2024 de 10h à 12h
- L'atelier du 2 décembre 2024 de 18h à 20h

LE CADRE DES RENCONTRES

LE FORUM

- Un forum ouvert comprenant différents secteurs et usages repérées sur la centralité et ses enjeux : des panneaux exposant les grandes orientations, un large support aérien de la commune, un parcours d'énigme invitant à découvrir les objectifs de la démarche, un espace croquis animé par la carnétiste Alice Raconte, la mise à disposition de cartes postales.
- Tous ces éléments avaient pour objectif de permettre aux participants de découvrir le territoire, tout en s'exprimant sur ce dernier.



LA BALADE URBAINE

Temps d'échanges autour des arrêts suivants :

- Arrêt 1 : Abords du château + place du Centenaire
- Arrêt 2 : La valorisation des canaux
- Arrêt 3 et 4 : Entrée de ville
- Arrêt 5 : Le secteur Tissages : bâti et valeur patrimoniale / stationnement + PPRI + Plan de mobilité active et réalisation 2025.
- La possibilité pour les participants lors de chaque arrêt de mettre en discussion leurs constats et souhaits ou de les inscrire sur des livrets de balade dédiés.

L'atelier

Un travail collectif en tables rondes :

- Les participants étaient répartis en 3 tables rondes et invités à s'exprimer sur les enjeux et les différents secteurs à enjeux en s'appuyant sur un support de prise de note, identique pour les trois groupes. Celui-ci comprenait des sous sujets / axes de questionnement précis pour chaque secteur.
- Une synthèse collective des contributions en direct et en présence des élus.

ATELIER 1 : S'EXPRIMER AUTOUR DES GRANDES INTENTIONS DE LA DEMARCHE ET D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC.

- Jeudi 20 mars 2025 de 18h à 20h, mairie de Vizille
- Environ 60 participants présents

LE CADRE DE L'ATELIER

Un temps d'échange ouvert avec des espaces pour chacun des secteurs ou sujets : les abords du château, le secteur des Tissages, du centre-ancien et la thématique des mobilités. Les participants pouvaient participer de manière libre autour de l'ensemble des sujets. L'équipe animation était constituée par le bureau d'étude concertation WZA, l'atelier Iris Chervet, les agents et agentes de Grenoble Alpes Métropole et de la Ville de Vizille.



Une organisation sous forme de stands : les abords du château, le secteur des Tissages, du centre-ancien, la thématique des mobilités.

LES SUJETS VERSÉS À LA CONCERTATION

EXPRESSION AUTOUR DES OBJECTIFS, INVARIANTS ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Les axes fondamentaux, objectifs et invariants, ainsi que l'état d'avancement des réflexions de la maîtrise d'ouvrage sur un certain nombre de sujets étaient exposés pour les présenter et permettre aux participants de s'en saisir dans leur expression.

EXPRESSIONS AUTOUR DES ÉLÉMENS DE DIAGNOSTIC

Les participants ont pu s'exprimer et échanger autour de plans grand format sous forme de synthèse, « les éléments du diagnostic produit par l'Atelier Iris Chervet ».

Des exemples des questionnements versés à la concertation :

- Quel équilibre à trouver entre les différents modes de déplacements aux abords de la place du château ?
- Quels liens entre la place du château et la place du Centenaire ?
- Comment sécuriser la pratique du vélo ?
- Une requalification du parking des Tissages ?
- Comment redynamiser le centre-ancien ?

ATELIER 2 : S'EXPRIMER AUTOUR D'INvariants ET D'INTENTIONS QUI S'AFFINENT ET SE DÉTAILLENT

- Mardi 6 mai 2025 de 18h30 à 20h30
- Salle du conseil, mairie de Vizille
- Environ 50 participants étaient présents

LE CADRE DE L'ATELIER

Un temps d'échange ouvert avec des espaces pour chacun des secteurs ou sujets : les abords du château, les secteurs des Tissages, la rue Général de Gaulle ainsi que la thématique des mobilités. Les participants pouvaient participer de manière libre autour de l'ensemble des sujets. L'équipe d'animation était constituée par le bureau d'étude concertation WZA, les agents et agentes de Grenoble Alpes Métropole et de la Ville de Vizille.



Un atelier ouvert, aussi bien sur le choix des sujets que sur le temps qui y est consacré par les participants

LES SUJETS VERSÉS À LA CONCERTATION ET LES OUTILS MOBILISÉS

EXPRESSION AUTOUR DE LA CONDUITE ET DE L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE, AUTOUR DES FUTURS USAGES

Des documents étaient exposés (plans, photos références), permettant aux participants de prendre connaissance de l'avancement de la démarche, autour d'informations et d'éléments nouveaux mais aussi autour de sujets qui ont été travaillés et ont évolué depuis l'atelier 1. Des questionnements sur les usages attendus des espaces publics ont été posés.

Les abords du château

Les sujets questionnés :

- La mise en valeur de la présence des canaux et le rapport à l'eau
- La conservation de la végétation existante
- La place et ses futurs usages

Le secteur des Tissages

Les participants ont pu s'exprimer autour d'un plan grand format présentant les pistes d'aménagement à terme du parking des Tissages.

Le centre-ancien

Afin de permettre aux participants de se projeter sur le devenir de la rue Général de Gaulle, une perspective 3D de la rue piétonne a été présentée.

FORUM EN EXTÉRIEUR : OUVRIR L'EXPRESSION AU PLUS GRAND NOMBRE, PROPOSER DES NOUVELLES PISTES DE REFLEXION

- Mercredi 11 juin de 16h à 20h
- Place du Château (extérieur)
- Environ 80 participants étaient présents

LE CADRE DU FORUM

Le forum s'est tenu en extérieur sur la place du château. Le public était invité à participer librement, aussi bien dans le temps consacré à échanger autour de la démarche que dans les sujets que chacun souhaitait aborder. Le forum était structuré autour de stands, espaces spécifiques et clairement identifiables, correspondant aux différents secteurs et à des thématiques transversales ou connexes à la démarche de redynamisation de la centralité Vizilloise :

- Stand Place du château et ses abords
- Stand secteur des Tissages
- Stand secteur centre ancien
- Stand mobilité
- Stand démarche de concertation et retour / diffusion de la carte sensible

Une équipe d'animation, composée du bureau d'étude WZA (Mandataire du lot 2 : appui à la concertation), de Grenoble Alpes Métropole et de la Ville de Vizille, était répartie autour de chaque stand en fonction de leurs compétences respectives, pour accueillir le public, présenter les évolutions, orientations, pistes de travail en cours autour de chaque secteurs ou sujets, répondre aux questions, stimuler et favoriser l'expression de toutes et tous.



A gauche, un aperçu de l'espace portant sur le secteur des Tissages, à droite un aperçu de l'espace mobilités.



Le forum dans l'espace public sur la place du Château est une occasion de permettre l'expression de publics qui ne fréquentent pas forcément les ateliers de concertation en salle, notamment les jeunes et les enfants.

LES SUJETS VERSÉS À LA CONCERTATION ET LES OUTILS MOBILISÉS

LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS

Les abords du château

Deux visuels ont été présentés, comme des pistes de réflexion et supports d'échanges :

- Une orientation privilégiée : renforcement de la dimension végétalisée et de la présence de l'eau pour la place du Centenaire. Maintien des usages et fonctions actuelles pour la place du château.
- Une piste étudiée : renvoi des usages d'événementiels sur la place du Centenaire, renforcement de la dimension végétale et de la fraîcheur sur la place du château.

Les mobilités

Des visuels ont été présentés pour permettre aux participants d'obtenir plus d'informations sur le calendrier, les lieux concernés ainsi qu'un avant-goût des ambiances et de ce à quoi les futurs aménagements pourraient ressembler.

Le centre-ancien

Afin de permettre aux participants de se projeter sur le devenir de la rue Général de Gaulle, une perspective 3D de la rue piétonne a été présentée.

Le secteur des Tissages

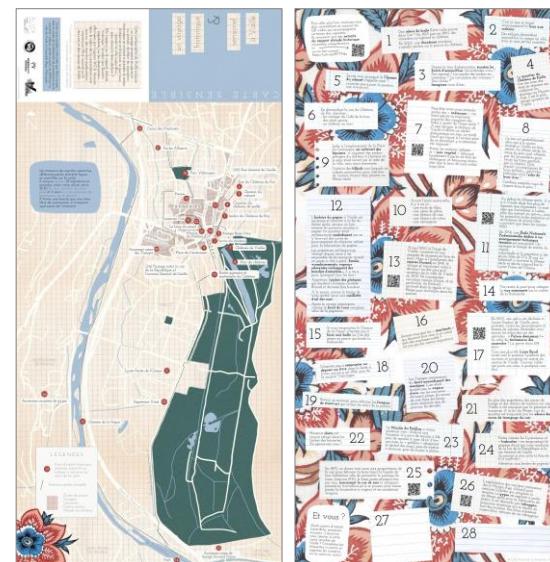
Un retour sur la concertation déjà menée.

SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION DÉJÀ RÉALISÉE

Les éléments collectés lors de l'atelier du 20 mars et du 6 mai ont été présentés de manière synthétique sous forme de plan. Les participants peuvent ainsi prendre connaissance des contributions qui ont été versées jusqu'alors, en vérifier les termes s'ils ont eux-mêmes participé à ces deux ateliers.

PRÉSENTATION ET DIFFUSION D'UNE CARTE SENSIBLE

Réalisée lors de la concertation volontaire la carte sensible est un objet singulier qui permet une approche et une lecture décalée de l'ensemble du territoire Vizillois. Elle est construite au croisement d'une approche sensible fondée sur les perceptions de l'illustratrice et du travail conduit par un historien (tous deux membres du groupement lot 2 : appui à la concertation). L'illustratrice qui a travaillé à la création de cet objet le présente aux participants et le diffuse à ceux qui le souhaitent.



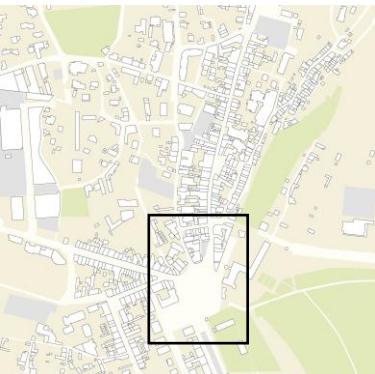
Extrait de la carte sensible

3

PARTIE

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

LE SECTEUR DE LA PLACE ET DES ABORDS DU CHÂTEAU



Le secteur de la place du château et ses abords comprend la place de la Libération (appelée plus couramment « place du Château »), la place du Centenaire, l'accroche de la rue Général de Gaulle et le passage sous le tunnel du Rocher au nord, l'accroche avec la rue Jean Jaurès à l'ouest.

ESPACE PIÉTON ET ESPACE DE CIRCULATION AUTOMOBILE : UN ÉQUILIBRE À TROUVER POUR L'ENSEMBLE DU SITE

Cette question est centrale : elle divise les participants et révèle parfois des contradictions dans les attentes de certains.

Deux constats sont toutefois partagés par les participants :

- Le caractère routier du site est actuellement trop prégnant, générateur de nuisances (bruit, mouvements incessants des véhicules, insécurité des traversées piétonnes...).
- Le site joue un rôle majeur et structurant dans les déplacements automobiles au sein de la commune et avec les territoires limitrophes.

Autour de ces deux constats, les participants se divisent sur les orientations à mettre en œuvre :

- Une légère majorité souhaite que le réaménagement priviliege les piétons et le développement d'usages nouveaux, comme une forme de priorité.
- Une légère minorité pense l'inverse : le réaménagement du site ne doit pas modifier les emprises des voiries existantes, comme une contrainte qui s'impose.

Néanmoins, la très grande majorité des participants souhaite que le réaménagement, dans son ensemble, permette de :

- Renforcer le confort, la qualité et la sécurité des piétons vers la rue Jean Jaurès et vers la rue Général de Gaulle.
- Relier de manière plus franche et plus intuitive la place du château et la place du Centenaire.
- Supprimer les différences de niveau de sol et garantir l'accessibilité, notamment au regard de la législation sur les handicaps, en particulier sur la place du Château.
- Améliorer le confort et la sécurité des piétons sur les trottoirs sur l'ensemble du site.

A noter : quelques participants imaginent de déplacer la statue de Marianne pour libérer de l'espace et ouvrir la partie centrale de la place du château.

LE MOBILIER SUR LA PLACE DU CHÂTEAU : S'ASSEOIR, UN IMPÉRATIF

Les attentes exprimées par les participants autour du mobilier que pourrait accueillir la place du château se concentrent quasi exclusivement sur les fonctions d'assise et de pose. De manière quasi unanime, ils souhaitent renforcer le mobilier permettant de s'asseoir, se poser, pique-niquer, se retrouver en petits groupes ou

passer un moment seul sur la place. Ils imaginent alors une répartition relativement homogène de ce mobilier d'assises et de pause, en s'appuyant sur l'existant pour ne pas bousculer les habitudes en cours.

Les participants sont divisés sur le maintien ou la suppression de la structure en bois. Tous s'accordent sur le fait qu'elle est actuellement utilisée par un grand nombre d'usagers, et que la fonction qu'elle remplit (pouvoir s'asseoir seul ou en petit groupe, autour d'une table) doit être préservée. Si une petite partie des personnes qui se sont exprimées souhaitent qu'elle soit conservée en l'état, la plupart juge cette structure peu esthétique, mal positionnée par rapport à la perspective historique d'entrée du château, en contradiction avec la dimension patrimoniale du lieu.

Dans cette logique, une petite partie des participants souhaite qu'une attention soit portée, de manière globale et sur l'ensemble des éléments de mobilier, au respect de la dimension historique et patrimoniale. Cette demande est formulée de manière spécifique pour le mobilier d'éclairage public.

A noter : La plupart des participants concentrent leur réflexion sur la place du Chateau. Néanmoins, pour quelques-uns, une partie du mobilier pourrait aussi être positionné de manière à établir un lien avec la rue Général de Gaulle nouvellement piétonnisée. Le mobilier pourrait servir de lien entre la place et le début de la rue, afin d'orienter les flux et inciter à la fréquentation de cette rue commerçante, notamment par les visiteurs.

Focus : le regard des jeunes

Qu'ils soient habitants de Vizille ou lycéens domiciliés à l'extérieur de la commune, tous souhaitent que le mobilier d'assises et de pause soit plus présent : ils sont nombreux à venir s'asseoir sur la place, pour se retrouver et passer du temps en petit groupe de manière conviviale, souvent pour manger entre midi et deux, voire à toute heure de la journée. Ils ne sont pas particulièrement attachés à la structure en bois mais insistent sur le fait de pouvoir disposer, à terme, de bancs et de tables, d'espaces couverts, protégés de la pluie et du soleil : ils sont utilisateurs de cet espace public tout au long de l'année, quelle que soit la saison.

LA PRÉSENCE DU VÉGÉTAL SUR LA PLACE DU CHATEAU : NE PAS CONTRAINDRE LES USAGES

La conservation des platanes est un impératif pour l'ensemble des participants. Ces arbres apportent de l'ombre et de la fraîcheur en période estivale, ils constituent aussi, et peut-être avant toute chose, un véritable élément de patrimoine et d'identité pour la place. Au-delà de cet attachement aux arbres existants, les participants sont partagés sur la nécessité de renforcer la présence du végétal et sur l'équilibre à trouver entre espaces végétalisés et espaces dédiés aux usages de pause, de cheminements piétons et d'évènementiels. La plupart souhaitent que ces usages puissent se développer et s'amplifier. Pour eux, la place du Château doit être aménagée à la façon d'une petite esplanade, elle doit mettre en valeur l'entrée du château. Ainsi certains participants n'imaginent pas d'apports majeurs de végétation, d'autres imaginent que des solutions pourront être trouvées pour concilier renforcement du végétal et des usages.

COMMERCES, ACTIVITÉS ET ANIMATIONS : UN ENJEU DE VITALITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ

Les participants sont unanimes : la présence de commerces, d'activités et d'évènements récurrents sur la place doit être maintenue, voire même amplifiée. Cette orientation doit largement guider les aménagements qui pourraient être réalisés.

- La partie centrale (la place du château) doit continuer à accueillir les activités actuelles : le maintien du manège, du kiosque et du food-truck est largement attendu. La possibilité d'étendre le marché, pourquoi pas de déplacer celui qui se déroule actuellement à Chantefeuille, est également suggérée par certains. Enfin, la place doit continuer à accueillir les grands évènements et manifestations auxquels les participants sont largement attachés. La démarche autour de la place peut, pour eux, être un levier pour améliorer les conditions d'accueil et d'exercice de l'ensemble de ces activités, pour renforcer leur attractivité et leur rayonnement, en les déplaçant légèrement si nécessaire.
- Le réaménagement doit aussi améliorer les conditions d'exercice des commerces et activités qui se situent sur le pourtour de la place, en pied de façade. Le confort des terrasses doit être amélioré, en particulier par une mise à distance avec la circulation automobile. Plus largement, le maintien et le développement du tissu commercial autour de la place doit faire l'objet d'une attention forte de la part des pouvoirs publics. En ce sens, la réouverture du Relais du château est largement saluée.
- Enfin, quelques participants souhaitent qu'une partie du mur du parc du château soit ouverte pour que le restaurant Floréal puisse être accessible et visible depuis la place.
-

A noter : Quelques participants imaginent que les commerçants puissent s'organiser et s'accorder pour proposer une ouverture le dimanche, jour important de fréquentation du parc du château.

Focus : le regard des jeunes

Ils souhaitent qu'une offre de snacking soit présente sur la place, dans sa partie centrale ou sur ses pourtours. Ce type d'offre, orientée autour de la consommation à emporter, est essentielle pour eux et favorise leurs usages sur la place, leurs pratiques conviviales dans cet espace public. Ils expriment aussi des attentes autour de l'organisation plus régulière de concerts.

LA RAMPE RENÉ COTY : UN NOUVEAU LIEU D'USAGES, ENTRE LA PLACE ET LE JARDIN DU ROY

La rampe René Coty doit, pour une très large majorité des participants, être pleinement intégrée aux réflexions sur le réaménagement de la place du château. Il s'agit, pour eux, de permettre le développement d'usages nouveaux, aussi bien par les habitants de Vizille que par les visiteurs.

Pour ce faire, deux types d'attentes sont exprimées :

- Végétaliser le lieu.
- Installer du mobilier.

Les propositions sur la végétalisation :

- Désimperméabiliser une partie des sols et planter de la végétation pour apporter de la fraîcheur dans un espace actuellement exclusivement minéral. Ce type d'aménagement permettrait également de limiter le ruissellement, parfois important, des eaux pluviales vers la place du château.

- Proposer de la végétation en bac, de manière conséquente et affirmée, pour dépasser les possibles contraintes liées au périmètre de sauvegarde historique du château.

Les propositions sur le mobilier :

- Installer du mobilier d'assises et de pause (bancs, tables de pique-nique, assises individuelles...) sur l'ensemble de la montée pour permettre de s'installer confortablement, dans une logique d'extension des usages de ce type déjà présents sur la place : ceux des visiteurs, qui patientent, mangent, se donnent rendez-vous à proximité de l'entrée du Château, ceux des Vizillois pour qui la place est un lieu quotidien de convivialité.
- Installer du mobilier de jeux pour les enfants : les participants qui formulent cette idée jugent que ce type d'équipement manque dans le centre de Vizille et serait apprécié des habitants. Cette dimension ludique constituerait aussi, dans l'esprit des participants, une extension du parc du château, et offrirait une occasion pour les visiteurs, souvent des profils familiaux avec enfant(s), d'utiliser pleinement cet espace.
- Installer un éclairage public efficace et esthétique pour favoriser l'usage des lieux en période nocturne, notamment en hiver, et pour permettre aux usagers de se sentir en sécurité la nuit.

Les participants souhaitent que l'apport de végétation et de mobilier incite et invite à une plus grande fréquentation du parc du Château du Roy, à une meilleure lisibilité et mise en valeur de son entrée, au sommet de la rampe.

Focus : le regard des jeunes

Les jeunes, qu'ils soient habitants de Vizille ou scolarisés au lycée Porte de l'Oisans, fréquentent et apprécient le parc du Château du Roy. Ils utilisent la rampe René Coty pour s'y rendre et apprécieraient que du mobilier de pause et d'assises y soit installé.

LA PLACE DU CENTENAIRE : FAIRE LIEU À PART

Cette place doit, pour une très large majorité des participants, conserver un statut et une ambiance spécifique, se distinguer de la place du château, aussi bien par son aménagement paysager que par les usages qui pourraient s'y développer.

La piste de réflexion versée à la concertation qui viserait à renforcer les usages, fonctions et ambiances actuelles trouve un écho positif auprès de la plupart des participants. Ils souhaitent que la place du Centenaire soit réaménagée et pensée autour de trois idées directrices.

- **Un renforcement conséquent de la présence du végétal** : il convient de s'appuyer sur la végétation déjà existante et d'étoffer fortement sa présence, sous des formes diverses (végétation au sol et désimperméabilisation, couvert végétal pour générer de l'ombre, strate arbustive pour protéger du bruit de la circulation sur la rue Émile Cros et offrir un écran visuel...).
- **La présence de l'eau** : le retour de la présence de l'eau est une attente forte. La fontaine actuellement hors d'usage est regrettée. Ainsi, quelques participants imaginent une remise en marche de cet équipement, autour d'une dimension ornementale¹. D'autres imaginent une nouvelle fontaine, plus moderne, plus ludique, ou encore des brumisateurs qui fonctionneraient en été, ou un miroir d'eau. C'est le contact avec l'eau, autour d'une dimension sensible, qui est attendu.

¹ La fontaine a été remise en eau pour l'été 2025.

- **Une ambiance calme et apaisée** : la place du Centenaire doit rester un lieu préservé du bruit, aussi bien pour les usagers qui la fréquenteraient que pour les riverains qui habitent sur son pourtour. La présence de jeux pour les enfants n'est pas souhaitée : le lien est fait avec la proposition en ce sens concernant la rampe René Coty.

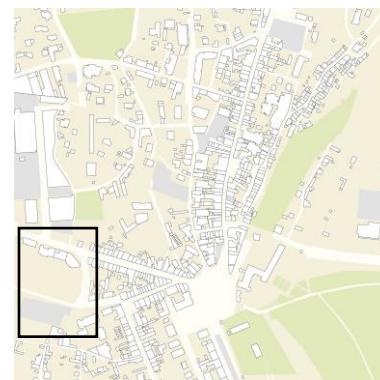
La combinaison de ces trois éléments vise, au-delà des bénéfices quotidiens qu'ils apporteraient, à offrir un espace de fraîcheur en période de forte chaleur. La notion de lieu refuge, presque porteur d'une dimension intime, protégée des flux et des activités qui se déroulent sur la place du château, est perceptible dans l'expression des participants.

A noter : quelques participants attendent que la place soit dès à présent mieux entretenue et nettoyée, de manière encore plus forte après son réaménagement.

Focus : le regard des jeunes

Pour les jeunes, la place du Centenaire est d'abord un lieu de passage et de cheminement pour rejoindre ou quitter l'arrêt de bus qui la jouxte. Si quelques-uns s'y installent parfois, pour attendre un bus ou pour une pause sur les bancs entre midi et deux, la plupart préfèrent la place du château, plus aménagée et plus accueillante à leurs yeux.

LE SECTEUR DES TISSAGES



Le secteur des Tissages est compris entre les rues du docteur Calmette au sud, la rue Jean Jaurès au nord, la rue Jean Metral à l'est et la rue de la terrasse à l'Ouest. Il comprend la Maison des maîtres des Tissages et le manoir de la Terrasse, ainsi que le parking des Tissages.

UNE ENTRÉE DE VILLE LUDIQUE ET SPORTIVE

Le site des Tissages est aujourd'hui peu fréquenté, principalement utilisé comme lieu de stationnement. Les participants sont favorables à une redynamisation du secteur et imaginent que celle-ci pourrait s'appuyer sur des atouts existants tels que la présence de végétation à l'arrière de la Maison de maître et l'espace non-utilisé du site EDF.

Pour animer cette entrée de ville, la majorité des participants imagine un secteur ludique, sportif et intergénérationnel. Cela se traduirait par la création :

- D'un nouvel espace favorisant la pratique du vélo et du skate (skatepark et/ou pumprack) pour les plus jeunes et les adolescents. Il est imaginé que ce dernier soit localisé sur le site EDF.

- D'un aménagement accessible en toute saison, grâce à un bon éclairage pour la pratique en soirée ou en hiver, et à la présence de zones d'ombre, de végétation et de bornes fontaines pour profiter du site en été.

Certains participants proposent de mettre l'accent sur le public des jeunes enfants en proposant :

- Un espace ludique autour de l'eau, à la fois pour s'amuser et se rafraîchir.
- Des aires de jeux pour enfants.

En cela, les participants souhaitent que l'entrée de la ville devienne un espace ludique et accueillant, profitant à la fois aux Vizillois et aux visiteurs. Le secteur des Tissages pourrait devenir un lieu de transition favorisant la pratique du cyclotourisme, en offrant la possibilité de stationner son vélo avant de partir à la découverte du reste de la commune.

Focus : le regard des jeunes

Les jeunes, comme les adultes, expriment la volonté de disposer d'un espace extérieur de qualité pour se retrouver et pratiquer diverses activités : vélo, skate, street-workout, basket ou encore city-stade. Ils soulignent le manque d'offres de ce type à Vizille et imaginent que la création d'équipements attractifs pourrait les inciter à rester davantage sur la commune en dehors des temps scolaires.

FAIRE DÉCOUVRIR UN ATOUT NATUREL DU SITE : LA MISE EN VALEUR DES CANAUX

Les participants s'accordent sur l'importance des canaux comme élément identitaire et attractif du territoire, tout en soulignant leur potentiel encore peu exploité. Ils souhaitent que ces espaces deviennent des lieux de balade agréables, continus, accessibles et bien entretenus, permettant aux habitants comme aux touristes de les découvrir pleinement.

Certains participants proposent de faire ressortir le canal sur le site EDF afin de combiner pratiques ludiques et sportives et fraîcheur apportée par l'eau.

Focus : le regard des jeunes

Les canaux présents dans la commune sont peu connus des jeunes, mais ces derniers souhaitent pouvoir s'installer à proximité afin de se retrouver et profiter de ces espaces comme lieux de rencontre.

OPTIMISER LE PARKING DES TISSAGES : UN PARKING SÉCURISÉ ET INTÉGRÉ AU SITE

Les participants reconnaissent l'importance de conserver du stationnement dans le secteur et estiment que les travaux de remise en état du parking sont opportuns. Ils soulignent que l'état actuel du parking limite son usage et son attractivité. Peu fréquenté, le site pâtit d'un sentiment d'insécurité, d'un manque d'éclairage et d'aménagement. Plusieurs types d'améliorations sont imaginés :

- Un parking sécurisé : l'installation de caméras de surveillance et d'un éclairage adapté pour améliorer le sentiment de sécurité et l'usage du parking.
- Un parking paysager : avec des pavés enherbés, des arbres pour faire de l'ombre aux véhicules.
- Un parking plus qualitatif : la remise en état du revêtement, une meilleure délimitation des places et un aménagement plus qualitatif pour rendre le parking plus attractif.

Le réaménagement du parking pose aussi des questions d'opportunité et de vigilance :

- **Opportunité** : la nouvelle orientation du parking permet de dégager un espace constructible, par exemple si la maison de maître devait être réhabilitée. La configuration actuelle pourrait également permettre un bouclage avec la rue de la Terrasse, facilitant la circulation.
- **Vigilance** : il convient de s'assurer que l'installation du portique n'entrave pas l'accès aux véhicules de la foire, garantissant ainsi la compatibilité avec les usages ponctuels du site.

SÉCURISER LA MAISON DE MAÎTRE DES TISSAGES

Les participants n'ont pas d'attentes particulières quant au devenir de la maison de maître des Tissages, si ce n'est que ces derniers s'accordent sur l'importance de sécuriser le bâtiment et ses abords.

Cela passe :

- Pour certains par sa conservation et sa mise en valeur. Le bâtiment doit être remis en état et sécurisé, avec le maintien de grillages autour si nécessaire. L'objectif est de faire de la maison un élément patrimonial et esthétique du secteur, tout en lui attribuant de nouvelles fonctions accueillantes, sans risque de squat.
- Pour d'autres par sa démolition afin d'empêcher la présence de squat, pour ouvrir le site et valoriser l'esthétique du site.

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR TOUT EN FAVORISANT SA LIAISON AVEC LES QUARTIERS VOISINS

Les participants soulignent l'importance de travailler sur l'intégration du secteur avec les quartiers voisins et d'améliorer la qualité des espaces publics existants. Pour cela, sont imaginés :

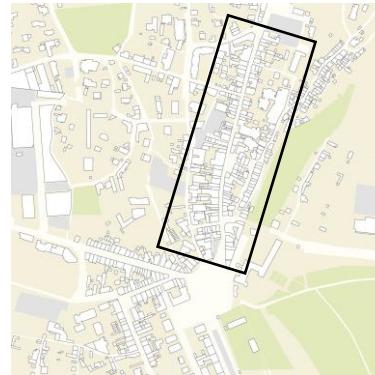
- La création d'un lieu de convivialité au croisement de la rue de la Terrasse et de l'avenue Aristide Briand, servant de point de connexion entre les secteurs. Cet espace pourrait accueillir des activités pour se retrouver, discuter et profiter d'un lieu animé de type guinguette.
- La remise en état des bâtiments et de la chaussée afin de donner une image plus attractive du quartier et de faciliter les déplacements : piétons, cycles, et l'accès au parking.
- Un travail constant sur l'entretien des espaces publics : propreté des cheminements et futurs aménagements afin de garantir leur attractivité et leur durabilité.

Par ailleurs, certains participants proposent de réfléchir à l’élargissement de la rue Calmette afin de permettre le passage des pompiers et autres véhicules de secours.

Focus : le regard des jeunes

Si des infrastructures ludiques et sportives devaient être développées dans le secteur, les jeunes souhaitent pouvoir s'y rendre facilement sans recourir à la voiture. Le site devra être connecté au reste de la commune : un accès simple à pied, à vélo, ou en transport en commun (bus ou navette depuis les écoles).

LE SECTEUR DU CENTRE ANCIEN



Le secteur du centre ancien est compris entre la rue de la République à l’ouest, la rue Général de Gaulle à l’est, la place de la Libération au sud et la place Henri Barbusse au nord.

LA PIÉTONNISATION DE LA RUE GÉNÉRAL DE GAULLE, UNE ORIENTATION APPRÉCIÉE

La piétonnisation en cours de la rue Général de Gaulle est plutôt appréciée par les participants. Les retours sont, dans l’ensemble, positifs.

Pour une majorité des personnes rencontrées, le caractère piéton de la rue permettra :

- D’installer des terrasses pour les bars et les restaurants, d’installer des étals, comme un prolongement extérieur pour certaines boutiques.
- D’offrir un cadre sécurisé et agréable pour les piétons, en particulier les enfants, aussi bien pour les déplacements du quotidien que pour les moments de flânerie seul ou en petits groupes, en famille ou avec des amis.

Certains souhaitent même que le principe soit étendu à d'autres espaces, par exemple jusqu'à la rue Carnot, ou encore par le prolongement de la rue général de Gaulle en rue partagée jusqu'à la hauteur de l'école Jean Jaurès pour diminuer la vitesse de circulation et favoriser la mixité des usages.

Dans une moindre mesure, certains expriment des craintes et redoutent que la piétonisation produise des effets fortement négatifs :

- Sur la viabilité des commerces, par une baisse de la fréquentation due à l'impossibilité d'accès en voiture.
- Sur la fluidité du trafic automobile au sein de la commune, par des phénomènes de report de circulation, en particulier dans les liaisons Nord-Sud.

Certains souhaitent un retour de la circulation automobile dans la rue, d'autres proposent la mise en place d'un système de contrôle d'accès pour permettre aux véhicules de circuler à certaines heures de la journée.

Quel que soit leur positionnement, certains participants se questionnent sur les conditions d'accès pour les professionnels de santé ou les services aux personnes, parfois présents au quotidien, notamment auprès de personnes âgées habitant la rue (aide à domicile, aides-soignants, infirmiers...).

Enfin, des souhaits sont formulés sur le mobilier qui va accompagner la piétonnisation :

- Une borne-fontaine avec accès à l'eau potable.¹
- Des panneaux d'affichage libres.
- Des poubelles et corbeilles.

¹ Celle-ci est bien installée dans la nouvelle rue livrée.

Focus : le regard des jeunes

Ils apprécient la piétonisation de la rue Général de Gaulle. Ils jugent que cet acte engage Vizille dans une forme de modernité urbaine. Pour eux, la présence d'espaces piétons correspond à l'ambiance et aux usages qu'attend leur tranche d'âge d'un centre-ville.

LA PLACE STALINGRAD : UN FUTUR MARQUEUR D'AMBIANCE POUR TOUTE LA RUE

En lien avec la piétonisation de la rue Général de Gaulle, les participants insistent sur le fait que la qualité d'ambiance qui se développera place Stalingrad influencera l'ensemble de la rue. Ils souhaitent, à ce titre, que :

- La qualité des aménagements paysagers présentés soit réellement au rendez-vous, en particulier sur la présence du végétal.
- Les caméras de vidéosurveillance soient fonctionnelles, y compris la nuit, et qu'elles ne soient pas, à terme, masquées par la végétation.
- Le mobilier d'assises soit pensé pour anticiper les éventuelles nuisances, en particulier en soirée et durant la nuit, en privilégiant des assises individuelles pour limiter les regroupements.
- La présence préventive de la Police Municipale soit renforcée pour lutter contre les nuisances sonores.
- Les horaires d'ouverture de certains commerces, en particulier les bars et épiceries de nuit, puissent être réglementés si besoin.

COMMERCES : UNE DYNAMIQUE À SOUTENIR

Les participants souhaitent, dans leur ensemble, que la dynamique commerciale soit soutenue et accompagnée :

- Par un travail d'accompagnement à l'ouverture de bars et restaurants. A ce titre la réouverture du bar de la Paix est considérée comme un élément essentiel pour redonner de la vitalité au centre-ville et recréer un lieu de sociabilité. Certains imaginent que celui-ci pourrait devenir un espace associatif tenu par les Vizillois et accueillant diverses initiatives culturelles et sociales, en partenariat avec l'école de musique, la librairie et d'autres acteurs locaux.
- En palliant le manque d'épiceries et de primeurs dans le centre de Vizille : leur présence inciterait les Vizillois à faire leurs courses sans utiliser la voiture.
- En soutenant la viabilité économique ou l'aide à l'implantation de commerces locaux.
- Par une réflexion sur la fermeture des grandes surfaces le dimanche matin pour inciter les gens à consommer au centre-ville.
- En diversifiant l'offre commerciale : les commerces actuellement présents semblent peu attractifs à certains.
- Par l'accompagnement à la création d'une structure regroupant les commerçants par exemple pour qu'ils se concertent afin de définir une organisation commune sur les jours d'ouverture et de fermeture (pour qu'il n'y ait pas de journée où tous les commerces et restaurants soient fermés).

Focus : le regard des jeunes

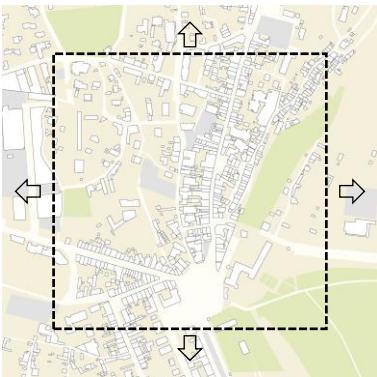
Ils sont attentifs à la dynamique commerçante du centre ancien et regrettent de ne pas trouver d'offre qui les satisfasse. Ils seraient, pour une partie d'entre eux, en attente de l'ouverture d'un bar : un endroit convivial et chaleureux dans lequel se retrouver en dehors des cours sur la période de midi et deux, notamment pour les lycéens qui n'habitent pas Vizille. Ce serait aussi une occasion pour eux de fréquenter la future rue piétonne.

LOGEMENTS : RÉNOVER ET EXPÉRIMENTER DES NOUVELLES MANIÈRES D'HABITER

Les participants s'accordent sur la nécessité de poursuivre et amplifier le travail d'accompagnement de rénovation des copropriétés dégradées du centre ancien, aussi bien pour la sécurité et la qualité de vie des habitants concernés que pour la dimension esthétique du centre ancien. Certains participants insistent notamment sur le ravalement des façades, afin qu'elles paraissent moins ternes depuis la rue. Ces démarches sont perçues comme une nécessité. Elles seront à terme bénéfiques pour l'image de la commune et son attractivité.

Quelques participants souhaitent qu'une réflexion s'engage autour de l'habitat partagé ou de l'habitat intergénérationnel. Ces démarches, conduites en partenariat avec des bailleurs sociaux, pourraient permettre de remettre des logements vacants sur le marché locatif.

LE SUJET TRANSVERSAL DE LA MOBILITÉ



Les réflexions et contributions apportées autour du sujet des mobilités dépassent volontairement le strict périmètre des secteurs de la démarche, qu'elles soient intra ou extra communale.

Le sujet a été versé à la concertation dans le cadre de la réflexion portée sur chaque secteur de la démarche :

- Le secteur de la place du château et ses abords
- Le secteur des Tissages
- Le secteur du centre ancien

Il a aussi fait l'objet d'une réflexion d'ensemble, plus large, en particulier autour du schéma des mobilités cycles qui va se développer avec la création de nouveaux itinéraires, au sein de la commune et au-delà des limites communales par l'aménagement de la voie verte le long de la Romanche, reliant à terme Grenoble à Séchilienne.

DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES : LE SOUHAIT D'UNE CIRCULATION FLUIDIFIÉE AU SEIN DE LA COMMUNE ET AVEC LE BASSIN GRENOBLOIS.

La question des déplacements automobiles au sein de Vizille est une problématique importante pour de nombreux participants. Ils formulent alors des propositions pour améliorer la fluidité du trafic et les conditions de circulation dans la commune, en particulier concernant les déplacements pendulaires entre le domicile et le lieu de travail (souvent à l'extérieur de la commune). Ils cherchent des solutions pour réduire leur temps de trajet intra communal aux heures de pointe. En premier lieu, les participants formulent des propositions concrètes et factuelles pour un certain nombre de rues ou de lieux précis dans la commune. Ils sont alors riverains et habitent ces rues et fondent leurs expressions sur leur expertise d'usages et leur connaissance fine des lieux. D'autres, habitants de Vizille, portent un regard plus large, souvent sur la question du plan de déplacement à l'échelle de la commune.

Des propositions sont aussi faites pour améliorer la fluidité du trafic en direction de Jarrie et, au-delà, vers le bassin grenoblois.

- D'élargir la rue Casimir Périer en démolissant certains bâtiments, notamment la maison à l'angle de la rue de la République, pour permettre la circulation à double sens.

Des remarques concernent aussi l'expérimentation en cours sur l'inversion du sens de circulation de la rue de la République, portée par la Ville de Vizille :

- La durée du feu du carrefour Chantefeuille semble trop courte depuis l'inversion du sens de circulation.

Rue des forges

Les contributions versées par les participants visent à améliorer la qualité et le confort de la circulation automobile dans la rue des Forges et à faciliter la fluidité du trafic en sortie sur la rue Jean Jaurès.

Ils souhaitent ainsi que :

- Le virage à angle droit dans la rue des Forges soit réaménagé pour améliorer la visibilité lors des girations, parfois gênée par le stationnement sauvage.
- La sortie de la rue des Forges sur la rue Jean Jaurès fasse l'objet d'un aménagement complet afin de résoudre le problème de congestion et de remontée de file (attente des véhicules avant de pouvoir s'engager sur la rue Jean Jaurès). Cette attente est d'autant plus importante que les participants notent une augmentation du trafic depuis l'expérimentation de changement des sens de circulation de la rue de la République. L'idée d'un cédez le passage sur la rue Jean Jaurès est avancée par certain¹, celle d'un rond-point est formulée de manière beaucoup plus anecdotique. Ces participants soulignent aussi que la pente pose problème à certains conducteurs pour s'engager sur la rue Jean Jaurès car elle réduit en partie la visibilité.

¹ Mis en place depuis avec une amélioration de la situation.

Enfin, une attente est exprimée pour améliorer la sécurité de la sortie du parking du magasin Lidl, peut-être en améliorant la signalétique et le marquage au sol.

Rond-point de Muzet

Ce rond-point est identifié par certains participants comme un point de congestion et souhaitent que la fluidité du trafic automobile soit améliorée à cet endroit : ce rond-point est un passage obligé, aussi bien en entrée de Vizille qu'en sortie (en direction de Jarrie et vers le bassin grenoblois). Certains jugent que la vitesse des véhicules est excessive aux abords du rond-point et proposent un renforcement de la signalétique de limitation de la vitesse.

Liaison est-ouest par la République et la rue Casimir Périer

Les propositions visent à réorganiser la circulation pour améliorer la fluidité et la connexion vers Vaulnaveys et Uriage, en entrée ou sortie de Vizille. Pour ce faire, quelques participants souhaitent que la jonction rue de la République-rue Casimir Perier soit réaménagée. Deux pistes de réflexions sont proposées :

- Une inversion du sens de circulation de la rue Casimir Périer afin de faciliter les déplacements depuis la rue de la République.
- Un élargissement de la voirie, incluant la démolition de certains bâtiments (notamment à l'angle de la rue de la République), pour permettre un meilleur écoulement du trafic.

Pour eux, cette inversion permettrait d'améliorer la fluidité du trafic entre Vaulnavey et le centre-ville de Vizille.

Circulation automobile entre Vizille et les territoires voisins

D'autres propositions sont formulées, visant, elles aussi, à améliorer la fluidité de la circulation en direction des territoires voisins.

- Installation de feux sur les deux axes d'entrée de Vizille (Le Péage et la rampe de Laffrey) afin de réguler le trafic et d'éviter les congestions au rond-point de Muzet en direction de Jarrie.
- Amélioration de la fluidité de la circulation entre Vizille et Jarrie.
- Remplacement des ralentisseurs à proximité des Allas (route d'Uriage), jugés bruyants et inefficaces, par des chicanes.
- Trouver des solutions pour alléger le trafic de la voie rapide en direction de Grenoble.
- Création d'un tunnel entre le parking Chantefeuille et la route vers Vaulnaveys.

LE TUNNEL DU ROCHER EN PASSAGE À ALTERNAT : SEULE SOLUTION POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET DES CYCLES.

L'amélioration des conditions de confort et de sécurité pour les piétons et les cyclistes sous le tunnel du Rocher est une orientation à laquelle les participants adhèrent. Les aménagements actuels ne sont pas appréciés : les cyclistes se sentent en danger, en particulier dû à l'étroitesse des voies de circulation et à la vitesse des véhicules sous le tunnel. Le trottoir sous le tunnel est trop étroit pour les piétons qui ne peuvent pas se croiser facilement. La qualité de l'éclairage n'est pas satisfaisante.

La proposition, portée par la maîtrise d'ouvrage, de ne conserver qu'une seule voie de circulation véhicule sous le tunnel avec un feu à alternat est plutôt bien accueillie par les participants. Ils partagent le constat qu'il s'agit de la seule solution possible pour améliorer les espaces dédiés aux piétons et aux cycles.

Autour de cette proposition, plusieurs observations sont formulées :

- La crainte d'une congestion du trafic avec la mise en sens unique du tunnel et le passage en alternat : risque de formation de bouchons qui pourraient remonter jusque sur la place du château. Il est demandé, pour limiter ce risque, qu'une attention particulière soit portée au réglage de la durée de ces feux, y compris après la mise en service de ce nouvel aménagement, de manière à réaliser des ajustements si nécessaire.
- La poursuite des aménagements piétons et cycles à la sortie du tunnel, en direction de Vaulnavey, au moins jusqu'à la hauteur de l'équipement public La Locomotive. Il s'agit pour les participants qui formulent cette demande de disposer à terme d'un aménagement cohérent et continu.

STATIONNEMENT AUTOMOBILE, UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Parkings en périphérie

Certains participants souhaitent limiter la présence de véhicules au cœur du centre-ville, notamment pour favoriser l'usage de la marche et du vélo. Il leur apparaît alors essentiel de renforcer l'offre de stationnement en périphérie. La création de parkings situés aux abords du centre permettrait d'inciter les automobilistes

à laisser leur véhicule avant d'entrer dans la ville. Cette stratégie contribuerait à apaiser le centre-ville, à réduire les nuisances liées à la circulation et à offrir un cadre plus agréable, pour les habitants comme pour les visiteurs. Le parking des Tissages ou celui de Chantefeuille, peuvent, pour ces participants, répondre à ces enjeux.

Règlementation et tarification

Pour quelques participants, l'évolution du stationnement doit également passer par une réflexion sur la réglementation et la tarification. Il conviendrait pour eux de maintenir la gratuité sur certains parkings afin de favoriser leur utilisation par le plus grand nombre, par exemple pour le parking des Tissages. Une signalétique claire pourrait guider les usagers vers les espaces de stationnement disponibles.

Certains participants imaginent aussi que la mise en place de zones bleues limiterait les stationnements de longue durée en centre-ville, libérant ainsi des places pour les visiteurs et les usages de courte durée (par exemple rue Docteur Bonnardon).

Cependant, ils souhaitent aussi que des stationnements en zones blanches puissent aussi être disponibles, en particulier pour les personnes qui travaillent dans la commune.

Stationnement en centre-ville

Malgré la volonté, pour certains, de réduire la pression automobile, il apparaît indispensable de préserver une offre de stationnement en centre-ville, en particulier pour les habitants. Il apparaît également important pour certains de ne pas supprimer les places existantes : les parkings des Tissages et de Chantefeuille leur semblent trop éloignés pour constituer une alternative satisfaisante aux habitants du centre-ville.

Les places disponibles à proximité immédiate du centre sont jugées par certains comme insuffisantes : ils demandent à ce que le nombre de places disponibles soit maintenu, voire augmenté. Ils jugent également que le parking de la Poste est trop petit.

A contrario, une petite partie des participants souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la diminution du nombre de places au centre-ville, notamment place du château et rue Jean Jaurès, pour libérer de l'espace au profit des piétons et des cycles.

MOBILITÉ CYCLES : RELIER EN SÉCURITÉ LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA COMMUNE

Des besoins d'itinéraires nouveaux

Pour de nombreux participants, le développement de nouveaux itinéraires sécurisés apparaît indispensable pour permettre le développement de la pratique du vélo.

Ainsi, autour du schéma des mobilités cycles présenté par la maitrise d'ouvrage, plusieurs expressions sont formulées :

- En premier lieu, la voie verte, longeant la Romanche et raccordant dans un premier temps Vizille à Jarrie (puis à terme Séchilienne et Grenoble) est largement plébiscitée : elle permettra de garantir la sécurité et le confort des déplacements cyclables à une grande échelle.
- Un itinéraire pourrait être aménagé au pied du rocher d'escalade afin de relier le chemin de la Paute et le chemin du Plan, évitant ainsi d'emprunter la route d'Uriage, aujourd'hui perçue comme dangereuse.

- La question de la qualité des liaisons à vélo avec les zones de la commune qui concentrent les commerces et les emplois est également soulevée : une amélioration est attendue afin de répondre aux attentes croissantes en matière de mobilité douce, aussi bien pour les clients et consommateurs que pour les personnes qui y travaillent.
- De même, une petite partie des participants estime que l'itinéraire prévu entre le centre-ville et Le Péage n'est pas assez linéaire ; un tracé plus direct via l'avenue Aristide Briand serait peut-être préférable.
- Enfin, la création d'une liaison cyclable entre la rue Général de Gaulle et l'avenue Maurice Thorez, ainsi qu'une meilleure accessibilité à la voie verte depuis le rond-point de Muzet, renforceraient la continuité du réseau cyclable local.

Sécuriser les déplacements cycles

L'ensemble des participants affirment que la sécurité des cyclistes constitue un enjeu majeur pour encourager l'usage du vélo au quotidien :

- La création de pistes cyclables réellement sécurisées est une attente importante, notamment entre le Péage de Vizille et le centre-ville.
- En direction de Vaulnaveys : le revêtement de l'itinéraire cyclable nécessite d'être réhabilité afin de garantir plus de confort pour les cyclistes.
- Enfin, pour certain, le manque de stationnement dédié aux deux-roues, en particulier rue Jean Jaurès, limite l'usage du vélo.

A noter : certains participants craignent que la mise en place d'aménagements cyclables ne se fassent au détriment des conditions de circulation automobile, par exemple en réduisant la largeur des voies de circulation.

Focus : le regard des jeunes

Ils souhaiteraient que la sécurité du trajet entre le lycée Porte de l'Oisans et le centre-ville de Vizille soit largement améliorée pour encourager la pratique du vélo chez les jeunes, qu'ils soient Vizillois ou non. De manière spécifique, le passage du rond-point à la hauteur de l'Intermarché est particulièrement dangereux.

Ils souhaitent aussi que le nombre d'arceaux vélo devant le lycée soit plus important.

MOBILITÉ PIÉTONNE : RENFORCER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

Renforcer la qualité des trottoirs et la sécurité des traversées piétonnes à l'échelle de la commune

L'amélioration des conditions de déplacement pour les piétons constitue un enjeu essentiel pour de nombreux participants. Sans les localiser de manière précise, ils estiment que les passages piétons ne sont pas suffisamment nombreux et que de nombreuses traversées piétonnes sont dangereuses, en particulier face à l'incivilité de certains automobilistes (vitesse excessives, refus de priorité piétons...).

De nombreux participants jugent qu'un certain nombre de trottoirs ne sont pas de bonne qualité : trop étroits, abimés, mal entretenus. Leur mise en conformité avec les normes d'accessibilité doit faire l'objet d'une attention fine afin de faciliter les déplacements quotidiens des personnes à mobilité réduite, des parents avec poussette ou encore des seniors.

Améliorer le confort et la qualité des piétons sur des lieux spécifiques

Quelques participants expriment des attentes sur des lieux clairement identifiés :

- Dans la rue de la République, le retrait des potelets est souhaité afin de faciliter la circulation des piétons.
- La création d'un cheminement sécurisé entre la rue Calmette et le chemin de la Terrasse permettrait de renforcer la continuité piétonne entre les quartiers.

A noter : la route reliant Champ-sur-Drac à Vizille est perçue comme particulièrement peu sécurisée pour les piétons.

- Augmenter le nombre de bus entre le bassin grenoblois et les stations de ski de l'Oisans pour diminuer les bouchons sur la route départementale en hiver.

Focus : le regard des jeunes

Les lycéens sont nombreux à utiliser le bus pour se rendre dans le centre de Vizille mais regrettent la faible fréquence de la ligne. Ils souhaiteraient également que la fréquence des bus entre Saint-Georges-de-Commiers et la Gare de Jarrie soit plus élevée.

TRANSPORT EN COMMUN : AMÉLIORER L'OFFRE ENTRE VIZILLE ET GRENOBLE

Les contributions portant sur les transports en commun sont largement consacrées à la question d'une meilleure qualité de service entre Vizille et les territoires voisins.

Il s'agit, pour les participants qui se sont exprimés sur ce sujet, de favoriser l'usage des transports en commun afin de réduire le volume de déplacements automobiles, notamment sur l'axe Vizille-Grenoble.

Pour ce faire, plusieurs pistes concrètes sont avancées :

- Imaginer la création d'une voie bus réservée pour la ligne de bus C13.
- Mettre en place une navette régulière de Vizille en direction de la gare de Jarrie aux horaires des travailleurs (6h-9h et 16h-20h).
- Augmenter la fréquence des trains en gare de Jarrie.
- Équiper les bus d'accroches vélos à l'arrière pour favoriser l'intermodalité transport en commun / cycle.

REMERCIEMENTS

Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Vizille remercient l'ensemble des habitants, usagers et acteurs du territoire ayant contribué à cette démarche de concertation. Par la diversité et la qualité des contributions recueillies, la concertation a permis de mobiliser une expertise d'usage essentielle à la compréhension fine des réalités, des besoins et des attentes du territoire vizillois.

Le présent bilan de concertation constitue un document de référence pour la suite de la démarche de revitalisation. Il synthétise, pour chacun des secteurs, l'ensemble des enseignements issus des échanges et formalise les principaux points de vigilance, attentes et propositions formulées par les participants.

Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Vizille s'engagent à s'appuyer sur ce bilan comme un outil d'aide à la décision tout au long des phases ultérieures de la démarche. Il sera utilisé pour alimenter les études à venir, orienter les arbitrages et éclairer les choix d'aménagement.

À ce titre, le bilan de concertation sera transmis à l'ensemble des partenaires et acteurs associés aux réflexions et aux travaux futurs. Il accompagnera durablement la démarche afin d'assurer la continuité du dialogue engagé et la traçabilité de la parole citoyenne dans le temps long des actions de revitalisation de la centralité vizilloise.

